

L'USAC-CGT tient à faire les mises au point suivantes :

En tant que fonctionnaires d'Etat, les contrôleurs d'Orly ont cessé le travail en s'appuyant sur un préavis Fonction publique, déposé le 30 janvier pour le 7 février et donc valable.

Ce préavis n'a pas été transmis (ou trop tard) du ministère vers la DGAC et n'a été rendu public que le 6 février, veille de la journée de mobilisation. Ce court délai a empêché toute anticipation ou préparation d'un potentiel mouvement de grève dans notre administration. Les personnels d'Orly ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de cette mauvaise communication hiérarchique.

Ce mouvement de grève s'inscrit dans le mouvement national de ce mardi 7 février contre le CPE. La mobilisation s'explique en grande partie par un ras-le-bol général face à l'obstination répétée de la DGAC en 2005 à ne pas utiliser le service minimum sur des préavis nationaux et sociaux. La multiplication des journées d'action en 2005 nous a malheureusement donné moult exemples de mauvaises gestions de grève, avec ou sans astreintes mais toujours sans liste de vols. Une telle gestion a laissé, sur le plan national, les personnels opérationnels seuls face à un trafic non adapté aux effectifs présents, seuls à gérer en temps réel la sécurité. Dans ce contexte l'USAC-CGT dénonce les remises en cause des aptitudes professionnelles et les pressions exercées sur les responsables de salles et de tour pour influencer sur les régulations de trafic.

L'USAC-CGT rappelle qu'elle n'avait lancé aucun appel spécifique à la grève dans la DGAC pour cette journée du 7 février. Toutefois chacun reste libre de se mettre en grève dès lors qu'un préavis est légalement déposé. L'USAC-CGT respecte le libre arbitre de chaque individu et ses choix dès lors qu'ils s'exercent dans la légalité.

L'USAC-CGT rappelle que le centre d'Orly a protégé, dans les limites de ses possibilités, les centres adjacents en mettant, dès 23h30 locales le 6 février, une capacité de 0 sur Orly pour le lendemain. L'USAC-CGT se félicite du professionnalisme des contrôleurs en poste qui contribuent à maintenir un haut niveau de sécurité dans une situation difficile dans laquelle tous les personnels, grévistes et non grévistes, doivent se sentir solidaires.